



Compte rendu conseil d'évaluation

Ce jour, le 16 octobre 2024, c'est tenu le conseil d'évaluation en présence du directeur de cabinet adjoint du préfet et du directeur interrégional.

Notre organisation syndicale fut reçue afin de pouvoir avoir des réponses à nos nombreuses questions.

***FO** demande si il est possible de réaliser des opérations cynophiles les jours de parloir ; le représentant du préfet n'omet aucunes objections et doit cependant s'accorder avec les disponibilités des agents.*

***FO** demande au représentant du préfet si une opération de contrôle routier les jours de parloirs est possible à proximité de l'établissement, celui-ci nous informe que cela pourra être possible.*

Le DI nous informe ne pas faire d'autre annonce pour la création d'une brigade cynophile et que pour le moment seule l'expérimentation du duo d'appui basé sur Aix en Provence sera active dans la région PACA.

***FO** demande au DI suite au fléau des livraisons par drone, un dispositif anti drone déjà installé dans d'autres établissements de la région. Malheureusement Salon de Provence ne fait pas parti du programme d'installation. De plus pour la téléphonie le dispositif actuel n'est pas opérationnel dans sa totalité car ne peut brouiller tous les réseaux tel que la 5G.*

En ce qui concerne les travaux sur les miradors le DI n'a pas pu nous apporter de réponse concrète.

***FO** demande la mise en place de fouille sectorielle avec renfort ERIS ; le DI nous informe que cela sera possible en fonction des disponibilités après demande du chef d'établissement.*

*La création des ELSP au sein de notre établissement est une priorité pour le DI avec un organigramme idéal de 12 agents, de 1 gradé ainsi que d'un mix d'agents pour les extractions médicales et judiciaires (astreinte jour/nuit); que la mise en place des ELSP sera à la diligence du chef d'établissement. **FO** rappel au DI que nous ne disposons pas de locaux suffisant ainsi que de l'équipement nécessaire afin que les agents puissent travailler dans les meilleures conditions, que notre seul véhicule n'est pas banalisé. Les agents se sentent abandonnés à cotés des autres établissements de la région.*

Suite à nos interrogations sur l'affectation des détenus non profilés au CD, nous sommes restés sans réponses du DI. Il nous indique également qu'il laisse au chef d'établissement toute latitude de fermer des secteurs supplémentaires.

En ce qui concerne l'ensemble des lits à l'UHSA de Marseille seulement 30 sur 60 sont ouverts, le représentant du préfet s'engage à nous donner un retour après demande auprès de l'ARS afin d'avoir plus de places. FO demande quand les travaux du bâtiment administratif auront lieu car nous sommes en attente depuis plusieurs années ; le DI nous informe qu'il n'y a pas de financement, qu'il est dans l'attente d'une étude de devis qui aura lieu pour l'année 2025 et selon le montant les travaux pourraient débuter en 2026.

Pour finir en ce qui concerne les dépôts de plainte, le représentant du préfet fera remonter au commissariat le protocole identique pour tout dépôt quelque soit le type d'agression.

Le bureau FO Salon de Provence